

# L'Indépendant

Abonnements } Dordogne.... Un an 40 fr.  
Autres départements. 55 fr.

Directeur-Administrateur  
Robert TAILLANDIER

Téléphone 5  
C. C. P. Limoges 267.19

Annonces classées... la l. 4 fr. Annonces judiciaires, la l. 5 fr.  
Chronique locale..... 5 fr. — commerciales, 3 50

## Il faut de toute nécessité que soit gagnée la bataille de l'huile comme l'a été la bataille du blé

Une réunion qui groupait les préfets régionaux des deux zones, le préfet de la Seine, le préfet de police ainsi que les préfets de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, s'est tenue, le 21 septembre, à Vichy, sous la présidence du Chef du gouvernement et en présence des ministres intéressés aux questions qui y ont été débattues : main-d'œuvre, sécurité publique et ravitaillement.

Concernant le ravitaillement, M. Boonnafous a fait part aux préfets des principales difficultés de l'heure présente, notamment en ce qui concerne le ravitaillement en viande des grandes villes, et a insisté auprès d'eux pour qu'il soit satisfait dans chaque région aux impositions prévues.

D'autre part, le président Laval a marqué l'importance du problème des oléagineux, soulignant qu'il s'agit là d'une denrée de première nécessité. Il a insisté sur les obligations qui incombent aux producteurs de livrer leurs récoltes, compte tenu des avantages substantiels dont ils bénéficient.

Faisant écho à ces déclarations du Chef du gouvernement, le Comité d'action des oléagineux a, de son côté, lancé l'appel que voici : « Producteurs, c'est grâce à vous que la bataille du

blé a été gagnée. Il faut également que grâce à vous la bataille de l'huile soit, elle aussi, gagnée.

« Le problème du blé était grave, le problème de l'huile l'est autant.

« Apportez donc sans tarder votre récolte d'oléagineux à l'organisme stockeur dont vous dépendez.

« N'hésitez pas à livrer vos graines. Vous aurez l'huile et les tourteaux qui vous ont été promis. Vous les aurez, soyez-en certains, dans un délai très court. Toutes les dispositions ont été prises à cet effet.

« Si votre huile et vos tourteaux ne vous sont pas remis au moment même où vous livrez vos graines, c'est que malheureusement, les stocks sont épuisés.

« La France est, en effet, dans une extrême pauvreté en corps gras. Il faut donc que vos graines soient d'abord conduites dans une huilerie pour y être traitées, écrasées, avant que vous soient distribués votre huile et vos tourteaux.

« Ces opérations de transport, en dépit des circonstances, sont accélérées à l'aller comme au retour.

« Le gouvernement tiendra les engagements qu'il a pris envers vous, Producteurs, livrez sans crainte toute votre récolte de graines oléagineuses.

## D'une semaine... à l'autre

Le terrorisme fait toujours parler de lui.

Tous les gens sensés souhaitent la paix, mais qu'est-ce que la paix qui suivra la guerre si nous devons voir les violences exercées dans toutes les contrées, s'imposer une domination sans frein.

A Limoges, deux agents sont tués par un bandit.

En Corrèze, quatre autres abattent un boucher.

En Bretagne, un signal de nombreux attentats contre les récoltes et les installations agricoles. Les milieux ruraux protestent.

### En quelques lignes

Le gouvernement va mettre en application le statut des fonctionnaires.

Tous les agents de l'Etat seront classés dans la catégorie des « employés » ou dans celle des « fonctionnaires ».

— Les dissidents d'Alger accordent d'importantes concessions aux Américains.

— Le gouvernement Badoglio serait remanié.

— L'émir Fayçal est à Washington.

— Mme Barbier-Hugo, présidente d'honneur de l'Union des Femmes de France, officier de la Légion d'honneur, est décédée.

— En Afrique du Nord, aggravation des dissensions entre Giraud et de Gaulle.

— Après les tragiques bombardements de Nantes, 400.000 Nantais ont quitté leur ville.

— Le Japon a reconnu le nouveau gouvernement fasciste-républicain.

— Près d'Agen, deux gardes-voies requis sont happés par un train.

— Après le bombardement de Modane, la liste des victimes s'allonge.

« Dominer l'Europe et faire de ses habitants des esclaves, tel est le but que poursuivent l'Angleterre, les Etats-Unis et l'U.R.S.S., déclare M. von Ribbentrop. »

### Sur les fronts de guerre

Sur le front de l'Est, les rouges attaquent les têtes de pont tenues par les Allemands sur le Dniepr Moyen.

En Italie Méridionale, la pression Anglo-Américaine s'accroît.

que nous nous adressons à eux, pour leur dire que si leurs espoirs ont été déçus l'an passé, ils ont le droit de croire que cette erreur sera corrigée dans l'avenir. Pour leur dire que les vins de Monbazillac ne peuvent tolérer la médiocrité; que les circonstances ont été sans doute exceptionnelles, mais que la jeune gloire acquise ne peut être sacrifiée par un fâcheux mécontentement. Il y va de l'intérêt de notre vignoble, de son avenir, de sa renommée.

R. B.

## Le pouvoir du Maréchal

Quelques esprits chagrins navrés de constater la fidélité du Maréchal à l'engagement qu'il prenait dès juin 1940 de demeurer en France quoi qu'il arrive, ne craignent pas de jeter le doute en contestant la légitimité des pouvoirs du Chef de l'Etat.

Etrange délicatesse qui couvre de bien sombres desseins à l'égard de celui qui, par sa seule présence, sauva la France de l'annexion totale et lui conserva, jusque dans la défaite, une personnalité qui s'impose même dans l'adversité. C'est, d'autre part, oublier un peu vite que ceux qui nous ont jetés dans la guerre si inconsidérément — et qui alors étaient censés représenter le pays légal — n'ont pas craint, eux, de violer la Constitution. Suivant la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, le Président de la République ne pouvait déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des deux Chambres. Or, on sait comment en Septembre 1939 le Parlement fut placé devant le fait accompli, et avec quel soin la loi financière nécessaire à l'entrée en guerre fut habilement rédigée afin de ne pas éveiller l'attention des élus !

Qui songeait à s'insurger contre une violation pourtant grave de conséquences ? Quel qu'en puisse être le résultat, la responsabilité d'une guerre est un poids lourd à porter. Mais on se souciait bien alors de la Constitution...

Il existe, par contre, un article 8 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875 qui dit textuellement :

« Les Chambres auront droit, par délibérations séparées prises dans chacune à la majorité des voix, soit spontanément, soit sur la demande du Président de la République, de déclarer qu'il y a lieu de réviser les lois constitutionnelles. Après que chacune des deux Chambres aura pris cette résolution, elles se réuniront en Assemblée Nationale pour procéder à la révision. Les délibérations portant révision des lois constitutionnelles, en tout ou en partie, devront être prises à la majorité absolue des membres de l'Assemblée nationale. »

Est-il nécessaire de rappeler à la suite de quels événements le Maréchal se vit investi du pouvoir par la loi du 10 juillet 1940 ? L'Assemblée Nationale adoptait le plus régulièrement du monde cet article unique par 562 voix contre 80, sur 649 votants. C'est catégorique et M. Louis Delbez, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montpellier, déclare de façon formelle que, les pouvoirs de l'Assemblée Nationale étant illimités, celle-ci pouvait valablement déléguer sa fonction constituante, et que les pouvoirs du Maréchal ne sauraient être entachés de vice.

De l'autorité qui a été conférée au Maréchal par la loi du 10 juillet 1940, découle tout naturellement la légitimité des décisions prises ultérieurement par le Chef de l'Etat. Les Américains eux-mêmes ont implicitement reconnu cette autorité. En effet, évoquant, le 6 septembre dernier dans une

émission de Washington, le souvenir des jours tragiques de juin 1940, ne déclaraient-ils pas qu'il fallait rendre hommage à « ceux qui à Bordeaux choisirent de rester et de traiter avec l'Allemagne ». Car — ajoute-t-il — « il faut se souvenir que les Français ont traversé de terribles épreuves ; aussi, est-il indispensable de tenir compte de ces épreuves ».

Le numéro de Septembre de la revue « France », qui vient de paraître, contient d'ailleurs sur ce point une étude de M. René Vallet du plus grand intérêt. Notre confrère s'appuie sur la haute compétence en matière juridique de M. le Professeur Delbez, qui a soin de rappeler dans quelles circonstances dramatiques le régime constitutionnel actuel a vu le jour. Qui songerait alors à élever le moindre doute sur un point de droit, alors que le Maréchal apparaissait à tous comme l'ultime ressource de la Patrie ?

Enfin, ce qui ne se discute pas c'est l'œuvre sociale réalisée en trois ans par le Maréchal au milieu de difficultés sans nombre. Cela, rien ne pourra l'effacer et ceux qui, par ailleurs, sont portés à critiquer doivent reconnaître non seulement qu'il a été plus fait en ce court espace de temps qu'en cinquante ans de discussions parlementaires, mais encore que tout un appareil positif a été élaboré et mis au point pour assurer aux travailleurs une liberté qui n'était qu'un mot dans la bouche des rhéteurs, préparer l'entente entre les différentes branches de la production et assurer à la famille la place qui lui revient dans l'Etat ! Si la situation exceptionnelle créée par la défaite, l'incompréhension provoquée par la souffrance et l'amertume n'ont pas permis de donner aux principes ainsi posés tout leur développement et de montrer la puissance de leur rayonnement, il n'empêche qu'ils sont bien posés et qu'il faudra partir d'eux pour reconstruire la France après la guerre. On changera peut-être des noms, on modifiera peut-être des détails ; mais nul n'osera porter atteinte à l'essentiel, nul ne le pourra sans courir le risque de se poser en partisan de la lutte des classes, en adversaire de l'Unité française.

Quand les passions se seront apaisées, ce n'est pas un point de droit qui suffira à ébranler le prestige du Maréchal ; il y aura le plébiscite des faits ! On sera trop heureux de trouver la besogne toute préparée. Chacun prétendra alors avoir des titres à la paternité des grandes réformes entreprises depuis trois ans. Peu importe ! le Maréchal aura bien rempli sa tâche puisque les idées, les saines en définitive, auront fait leur chemin. Alors la Révolution sera faite !

STADE DE CAMP-RÉAL

FOOTBALL-ASSOCIATION

Dimanche 3 octobre

Championnat de France

**E. S. BRIVE** contre **Bergerac**

ex-professionnel

A partir de 14 heures. Tirage de la Loterie du « Centre d'entraide aux Prisonniers ».

## Pour nos viticulteurs... avant l'heure H...

On nous prie d'insérer :

Dans nos campagnes, les vendanges sont en cours ; le Monbazillac attend son heure bien proche. Qu'attendons-nous de cette récolte ? Tout simplement ce que nous sommes tous en droit d'espérer : une qualité digne du renom de nos vignobles.

Entrons dans le vif du sujet : La dernière récolte vient à peine de

quitter les chais dans des conditions de vente qui, sur le principe, n'ont pas contenté la majorité des propriétaires. Ils s'attendaient à juste droit à une récompense de leurs efforts par une taxation au dixième de degré qui aurait rétribué, avec plus de logique et selon une échelle étudiée, les vins selon leur valeur. Le prix unique minimum — raisonnable, reconnaissant — décourage ceux qui apportaient tous leurs soins à leur récolte ainsi qu'à son entretien.

C'est pour les inciter à persévérer dans une excellente pratique

**ACHAT** de tout déballage, rases, caves et greniers et linges d'occasion. Vient à domicile. S'adresser 24, rue des Conférences, Bergerac.

Dimanche 3 Octobre

Ouverture de la saison  
de  
**RUGBY****Stade Bordelais**

contre

**U. S. B.****Chronique Locale****UNE GRAVE AFFAIRE**

Dans la nuit du 23 au 24 septembre, vers 22 h. 30, deux hommes âgés d'une vingtaine d'années et un troisième paraissant âgé d'environ trente ans, frappèrent au domicile de M. Jean-Roger Duchamp, 49 ans, receveur des Contributions indirectes, rue Anatole France.

Sur leur demande, M. Duchamp, à demi vêtu, consentit à ouvrir sa porte, mais les trois individus, armés de pistolets, eurent tôt fait d'immobiliser le fonctionnaire; Mme Duchamp, étant accourue, fut bâillonnée au moyen d'une serviette et ligotée sur le lit de sa chambre.

Les inconnus s'emparèrent de la caisse personnelle de M. Duchamp et se rendirent ensuite dans le garage de l'immeuble; ils prirent un bidon d'essence de 50 litres, mirent en marche la Simeca du receveur et, faisant monter dans sa propre voiture M. Duchamp, qui est amputé de la jambe gauche, ils partirent à vive allure dans la direction de la route de Lalinde.

Un peu plus tard, la police ayant été informée de l'événement, toutes dispositions furent prises pour faciliter les recherches, cependant que les divers services de police et de gendarmerie étaient alertés.

M. le commissaire de police poursuivait activement son enquête sur cette affaire qui passionnait la population de notre ville.

**Nécrologies.** — C'est avec regret que nous avons appris la mort de notre vieil ami Jean Rodé, receveur honoraire des P. T. T., décédé au milieu de l'affection des siens à l'âge de 78 ans.

Ses obsèques civiles ont été célébrées vendredi au milieu d'une nombreuse assistance.

En cette triste circonstance, nous adressons à sa famille nos sentiments de condoléances émus et attristés.

Une nouvelle triste entre les plus tristes nous parvient et nous frappe. Notre ami Henri Fray, par l'effet d'un mal lent et terriblement cruel, vient de succomber, laissant dans les rangs de ses amis un vide irréparable.

Ses obsèques civiles ont eu lieu mercredi, au milieu d'une foule de parents et d'amis.

Enlevé jeune encore à l'affection des siens, il emporte l'affection et l'estime de tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

A sa veuve éplorée, à son fils René, à ses parents, nous adressons l'expression de notre sympathique affliction.

Avec ses innombrables amis, connus ou inconnus, nous communions aujourd'hui dans une unanime douleur.

**Pharmacie de service.** — Dimanche dimanche, pharmacie Tamaris, place Monnot-Sully.

**Avis de la mairie.** — Les possesseurs de moutons sont informés que la laine sera collectée au lieu habituel à Bergerac le 10 octobre prochain, de 9 h. à 9 h. 30 du matin.

Il est précisé que toute la laine doit être livrée y compris la part réservataire, contre laquelle il sera délivré une quantité de laine filée, le tout à des conditions qui leur seront fournies au moment de la livraison.

**Distribution de récompenses.** — Par suite d'une entente entre les Cours Professionnels de Bergerac et l'Association des Maîtres-Artisans du Bergeracois, la distribution des récompenses aux lauréats de ces deux groupements, aura lieu le dimanche 3 octobre, salle des Ouvriers, à 9 h. du matin, sous la présidence de M. le Sous-Préfet.

Nous invitons tous les amis de ces deux groupements à honorer de leur présence cette cérémonie.

Les cours devant reprendre incessamment, MM. les patrons sont priés de vouloir bien faire inscrire d'urgence leurs apprentis à la mairie, bureau n° 8 (rez-de-chaussée).

Nous leur rappelons qu'en vertu de la loi Astier, ils sont tenus de se conformer à cette obligation.

**Centre d'entraide des prisonniers de Bergerac.** — Le Comité du Centre d'entraide est heureux d'informer les nombreux souscripteurs de la tombola, organisée au bénéfice des prisonniers bergeracois pour l'envoi de colis gratuits, que le tirage qui devait avoir lieu le 26 septembre, aura lieu publiquement le 3 octobre, au stade de Campréal, à partir de 14 heures, au cours du match de football, championnat de France, E. S. Brive (ex professionnel) contre E. F. C. Bergerac.

**Trouvailles.** — Il a été trouvé :

Une montre platine de dame, avec perles et brillants, par Mlle Odette Ramadon, rue Condé.

Un sac à main contenant un porte-monnaie, une petite somme et deux menus, par Mme Pascaud, rue des Frères.

Déclarations ont été faites au commissariat de police, bureau des épaves.

**Mort accidentelle.** — Le 21 septembre, Mme veuve Gentier, née Jeanne Guérin, âgée de 84 ans, demeurant 37, avenue Pasteur, tomba dans le ruisseau le Caudou, près de son habitation, et sa noya.

Ses obsèques eurent lieu le jeudi 23 septembre.

Nous adressons à la famille nos condoléances.

**Grands Galas de comédie.**

C'est définitivement les 9 et 10 octobre que la compagnie dramatique de Bergerac fera ses débuts devant le public au cours des deux grands galas de Comédie au bénéfice de la caisse de bienfaisance du Club « Stella ». Spectacle de gâté sur lequel nous reviendrons.

**Série d'arrestations**

Le 23 septembre, Francis Teysier, 45 ans, manœuvre à la poudrerie, originaire d'Ussel (Corrèze), était à la recherche de cham-pignons dans les bois de Lembras.

Il fut rencontré par le nommé Albert Ginet, cultivateur au village de Grandjean, qui lui demanda ses papiers d'identité. Surpris, le manœuvre s'exécuta cependant, mais comme Ginet ne paraissait pas satisfait, ce qui provoqua un moment de surexcitation chez Teysier, celui-ci fit entendre des menaces.

Un peu plus tard, la gendarmerie de Bergerac appréhenda Teysier, qui fut délégué au parquet et placé sous mandat de dépôt.

L'audience des flagrants délits du 24 septembre, le tribunal condamna Teysier à la peine de huit jours de prison.

Le 24 septembre, M. le Procureur de la République plaça sous mandat de dépôt le nommé Raymond Marandel, 32 ans, chanteur à Bergerac, originaire de St-Etienne de Remiremont (Vosges), arrêté par M. le commissaire de police pour blessures graves par imprudence (accident Guilbaud).

Le 26 septembre, M. le commissaire de police délégué au parquet les nommés Roger D..., 19 ans, clerc de notaire, et Emile-Louis Cocysac, 48 ans, mécanicien, arrêtés le premier pour vol de linge, et le second pour port et détention d'armes à feu.

Mandat de dépôt fut décerné par M. le Procureur de la République et les deux hommes prirent la direction de Périgueux.

**Récupération de ficelle de liège.** — Nous invitons les agriculteurs qui ont perdu de la ficelle de liège papier pour la moisson dernière à récupérer les liens usagés.

Cette ficelle leur sera réclamée bientôt pour une campagne de récupération d'intérêt national qui leur assurera des avantages substantiels qui seront précisés ultérieurement en même temps que les conditions dans lesquelles cette récupération devra s'effectuer.

**Défense Passive.** — Tous les Chefs et sous-Chefs de la Défense Passive (secteurs, îlots, A. D. P. Milice, Anciens des Chantiers, Equipés de déblaiement de la ville, service de santé, etc...) sont invités à se réunir le samedi 2 octobre, à 20 heures 45, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

Présence indispensable.

Objet : Etude du prochain exercice de Défense passive.

Il ne sera pas envoyé de convocation personnelle; la présente note en tiendra lieu.

**LA PERSONNE** qui a reçu une perte mensuelle contenant une paire de souliers et des papiers d'affaires, 5, avenue de Verdun, est priée de le rapporter même adresse. Récompense.

**Vol de canards.** — Dans la journée du 18 septembre, M. Jean Comrèges, 75 ans, cultivateur à Fomengal, commune de Cussac, fut victime d'un vol de neuf canards, estimés 300 fr.

Une enquête fut ouverte par la gendarmerie de Le Buisson.

**Abatage clandestin.** — Le 23 septembre, les gendarmes de Vélignes se trouvaient en service dans la commune de Montazeau, lorsqu'en passant dans le bois de la Taillière, ils aperçurent un bovin attaché à une boucle scellée au mur d'une maison en ruines. Ce fait anormal, attirant leur attention, et, au moment où ils allaient entrer dans l'immeuble, un jeune homme, en sortit. Les gendarmes firent diverses constatations qui ne laissaient aucun doute sur les agissements de ce dernier qui avait pu s'enfuir.

Mais le jeune homme nommé Jean G..., âgé de 19 ans, fut appréhendé un peu plus tard, et reconnu s'être livré à l'abatage clandestin de quatre bovins.

Jean G... fut délégué le 23 septembre au parquet de Bergerac et laissé en liberté provisoire.

**Accidents de la route.** — Le 10 septembre, vers 20 heures, M. Pierre Brugère, 61 ans, cultivateur aux Farciès, commune de Bergerac, circulait à bicyclette sur la route nationale n° 21, en compagnie de deux de ses voisins, MM. Léopold Vignat, 43 ans, cultivateur, et Paul Boisseau, 43 ans, régisseur au domaine des Farciès.

Le groupe se dirigeait vers Bergerac, mais avant d'arriver au pont du Caudou, à Pombonne, les trois cyclistes prirent le côté de la route pour laisser passer un camion lourdement chargé de bryèrre.

Soudain, M. Brugère, heurté par le véhicule, fut brusquement projeté sur la chaussée, cependant que sa machine restait accrochée au chargement, qui poursuivait sa route dans la direction de Bergerac.

MM. Boisseau et Vignat se portèrent au secours de M. Brugère qui ressentait de vives douleurs à la poitrine, au côté gauche du corps et au pied droit. Le talon de son soulier avait été arraché.

Le blessé dut recevoir un peu plus tard les soins nécessaires.

Sa bicyclette fut retrouvée le lendemain matin dans l'avenue Pasteur, en face du séminaire, c'est-à-dire à la distance de deux kilomètres du lieu de l'accident. Mais elle était hors d'usage.

Sur plainte, la gendarmerie de Bergerac ouvrit une enquête.

Le 23 septembre, vers 16 heures 30, près du pont de la Méridie, route de Castillonnes, M. Emilien Guilbaud, 43 ans, chef d'équipe des P. T. T., domicilié à Bergerac, boulevard Chanzy, fut heurté par un camion et reçut des blessures et fractures sur diverses parties du corps. Il fut transporté à l'hôpital dans un état grave. Enquête de M. le commissaire de police.

Le 23 septembre, vers 18 h. 30, au lieu dit La Croix ou le Terrible, commune de St-Laurent-des-Vignes, une collision se produisit entre la camionnette de M. Gaston Bournazel, 59 ans, entrepreneur de maçonnerie à Bouliagues, et un cycliste, M. Jean Radenechek, monteur, résidant à Bergerac, place Gambetta, n° 25.

Ce dernier fut blessé sur diverses parties du corps et transporté à l'hôpital de Bergerac.

Sa bicyclette était fortement endommagée.

La gendarmerie procéda à l'enquête d'usage.

Le 23 septembre, vers 11 heures, une collision se produisit près de la caserne de gendarmerie d'Eymet, entre le camion de M. Louis Hulix, 48 ans, transporteur à Casteljaloux (Lot-et-Garonne), et un cycliste, Madame Pignon née Marquerite Maury, 66 ans, sans profession à Eymet.

Cette dernière fut fortement contusionnée sur diverses parties du corps. M. le docteur Caralp lui donna les soins nécessaires, et la gendarmerie procéda à une enquête.

**Abus de confiance.** — Cinq jours derniers, M. Leo Bonnet, 62 ans, cultivateur à Mel-Air, commune de Saint-Jean-d'Eyrard, près bicyclette, d'une valeur de 2500 fr. au nommé Julien O... qui devait lui remettre le lendemain matin.

M. Bonnet n'ayant plus revu Julien O..., se décida à déposer plainte, pour abus de confiance, la gendarmerie de Villambard ouvrit une enquête.

**Le feu.** — Le 18 septembre dans les bois de la Sonbelle et la Salvagie, commune d'Uval, un incendie détruisit 80 ares de bois appartenant au préjudice de M. Gérard de Commarque, 39 ans, maire d'Uval.

Pertes évaluées à 10 500 fr. Enquête de la gendarmerie.

**Collège de jeunes filles.**

La rentrée des classes est fixée au 22 octobre pour les externes; au 30 octobre pour les internes.

Les examens de passage, les examens d'entrée auront lieu le jour de la rentrée.

Les classes commenceront à 9 heures.

La Direction reçoit les familles jusqu'au 20 octobre les lundis, jeudis et samedis de 14 à 16 heures, à partir du 29 octobre, tous les lundis et samedis de 14 à 16 heures.

**A la gare de Bergerac.**

M. Sautereau, le sympathique chef de la gare de Bergerac, vient de recevoir sa mise à la retraite.

D'une amabilité parfaite, M. Sautereau dirigeait avec compétence et distinction les services importants de cette gare depuis 4 ans 1/2. Il avait réussi à conquérir l'estime de ses subordonnés et la sympathie de notre population.

Il est remplacé par M. Robert, chef de gare d'Estampes.

En exprimant à M. Sautereau les regrets que nous inspire son départ, nous adressons à son successeur nos souhaits de bienvenue.

**Enfants évacués.**

Samedi soir, à 22 heures, 200 enfants évacués arrivèrent en gare de Bergerac et furent reçus par MM. Callard, sous-préfet, accompagné de son secrétaire général, M. Constantin, et de diverses personnalités.

Après avoir pris un repas et passé la nuit dans les dortoirs du Collège des garçons, les enfants furent repartis le lendemain dimanche, dans des communes du canton de Villeneuve.

Le 29 septembre, à 14 h. 30, le train du Buisson amena à Bergerac un nouveau convoi de 249 enfants devant être répartis dans certaines communes des cantons de Lafosse et de Sigoulès.

A la gare, les petits évacués furent reçus par MM. Callard, sous-préfet; docteur du Sautre, maire; Chassagne, conseiller départemental; Baillet, inspecteur primaire; Constantin, secrétaire général de la sous-préfecture; Ferez, directeur du Cours complémentaire Jules-Ferry; Mme Martin, directrice du Cours complémentaire de la rue St-Espirit; Morand-Montell, président de l'Association des familles nombreuses et des membres du bureau de cette Association « Familiale »; capitaine de gendarmerie Delaire; Biraben, adjoint au maire; Halloche, commissaire de police, et diverses autres personnalités.

Un léger repas fut servi aux enfants dans la salle d'attente de la gare, par les jeunes filles des « Gardes » et les jeunes des Chantiers de Jeunesse Duplex.

Un peu plus tard, par les soins des municipalités intéressées, les petits évacués furent transportés aux endroits désignés où ils trouveront dans les familles qui les reçoivent l'accueil fraternel et l'esprit de solidarité qui ne cessent d'animer nos populations bergeracoises.

VOUS QUI DESIREZ

**Vendre ou Acquérir Propriétés, Villas, Fermes ou Châteaux**

Tous prix, toutes contenance

Une seule adresse :  
Cabinet Jean-Ernest CROUZEL,  
Membre de la Chambre Syndicale des  
Agents Immobiliers, Le Buisson (Dordogne)

Téléphone 109

L'argent placé en  
**BONS D'ÉPARGNE**  
fructifie en sécurité  
Les  
**BONS D'ÉPARGNE**  
sont faits pour vous  
Souscrivez aux  
**BONS D'ÉPARGNE**

# ARDILLIER

19-21, rue du Marché, BERGERAC

Les plus beaux modèles  
Les meilleures marques  
Les plus bas prix

Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

## LAROCAL Ste-SABINE

**Pour nos prisonniers.** — La soirée théâtrale du 19 septembre a obtenu un magnifique succès, et nous regrettons que tous les visiteurs n'aient pu trouver place dans le hangar offert gracieusement par M. Roussan. Tous les artistes furent chaleureusement applaudis. Nous remercions vivement tous ceux qui se sont dévoués pour cette œuvre, et en particulier Mme et Mlle Mirgoudou. Nos sincères félicitations et remerciements à notre sympathique et dévoué instituteur M. Promis, dont l'activité scolaire et extra scolaire ne s'est jamais ralentie.

55 ans, sans profession, rue du Petit-Sol.

Flambard Alexandre, 73 ans, commerçant, rue du Candeau  
Nguyen Toeng, 24 ans, employé à la Poudrerie, avenue Calmette.  
Jégu Jean, 61 ans, cultivateur, à Corbiac, Bergerac.  
Wallin Claude, enfant, rue Guizot.

Madoire Jacelyne, enfant, place Barbacane.

## REMERCIEMENTS

Mme Henri Fray; M. et Mme René Fray; M. et Mme Léopold Soualet; Mme Yvonne Neyra; M. et Mme Henri Neyra; et leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Henri FRAY  
Négociant

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.  
Pompes Funèbres Générales, Bergerac, Tél. 79.

## UN PROSTATIQUE HEUREUX

nous informe que l'emploi du Magnogène et des suppa-Magnogène a profité chez lui des effets extraordinaires. Sa prostate est en bien meilleur état qu'auparavant : l'urine est limpide, et les envies d'uriner moins fréquentes. Son état général s'est amélioré d'une façon surprenante, clarté de la pensée, force, souplesse, rajeunissement, tels sont les bienfaits qu'il doit à cet excellent remède.  
Une brochure gratuite concernant ce nouveau traitement sera envoyée par les Laboratoires du Magnogène, 30, rue Malesherbes, Lyon, à tous ceux que la question intéresse.

## L. Dhumerelle & Fils

52, place Gambetta  
Transactions Immobilières  
Achat et vente de Propriétés  
Fonds de Commerce, Industries

## Avis aux Viticulteurs

Le Comité National des Appellations d'Origine est informé que dans certaines régions on plante actuellement en hybrides des producteurs directs, des parcelles comprises dans l'aire de production des vins à appellation d'origine.

La pécurie de produits anti-égyptégaux et les nécessités du ravitaillement en vins ordinaires qui sembleraient justifier cet emploi des hybrides, n'ont probablement pas l'importance qu'elles ont aujourd'hui, quand ces vignes pourront donner une récolte, c'est-à-dire dans trois ou quatre ans.

Au contraire, l'intérêt bien compris du viticulteur est de planter des cépages fins à cause de la plus grande valeur du vin obtenu, et parce que le Comité National des Appellations d'Origine sera amené à prendre des mesures de contrôle extrêmement sévères pour les producteurs de vins fins possédant à la fois des parcelles produisant des vins ordinaires en quantités excédant les besoins de la consommation de l'exploitation.

## ACHAT VENTE ÉCHANGE MEUBLES ANCIENS ET MODERNES

**Maison V<sup>e</sup> GOT**  
E. BENOIST Gendre, Successeur  
11, rue Monnet-Sully, BERGERAC  
Location Téléphone 652

## DANS L'ARRONDISSEMENT

### PORT-SAINT-FOY

**Pour nos prisonniers.** — La fête de la Légion française des Combattants qui avait été prévue à Port-Sainte-Foy pour le dimanche 3 octobre, au profit des prisonniers de guerre, a été remise à une date ultérieure que nous ferons connaître ultérieurement.

Le public n'y perdra rien et bénéficiera d'un programme entièrement nouveau, qui constituera une manifestation artistique véritablement sensationnelle.

### COUZE ET ST-FRONT

**Echos de fête.** — La population de Couze et des environs immédiats conservera un souvenir éternel du gala de variétés, donné le dimanche 12 septembre, à la salle Jeanne d'Arc, au profit du Secours National.

Les organisateurs de cette soirée furent particulièrement bien inspirés de s'assurer le concours de la remarquable troupe « Loua Arcachennés ». Les ovations et les rappels du public ont montré aux excellents artistes amateurs, dont certains professionnels pourraient envier le talent, combien ils ont été appréciés par le public de Couze.

Avant l'entr'acte, M. Chaloux, délégué d'Arcachon du Secours national, avec beaucoup d'éloquence et avec une émotion qu'il nous fit partager, rappela le but et les réalisations de la grande œuvre nationale pour laquelle sa troupe artistique et lui-même se dépensent sans compter depuis de longs mois.

Le Comité d'action de Couze du Secours national les félicite très sincèrement et les remercie pour l'excellente soirée qu'ils nous firent passer, trop courte, de l'avis de chacun.

Il remercie également avec gratitude tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, l'ont aidé dans l'organisation de cette belle fête.

### VÉLINES

**Caisse locale de Crédit agricole.** — A la suite de décès du regretté M. Pommier, M. René Freyre, secrétaire du Syndicat corporatif, est nommé secrétaire-trésorier de la caisse locale.

Les intéressés peuvent s'adresser à lui pour tout ce qui concerne le Crédit agricole.

**AVIS** Mme PIMOUGUST, sage-femme, 13, rue Thiers, prévient ses clientes qu'elle pratiquera la vaccination anti-varicelle du 2 au 31 octobre, jours de consultation.

**Ordre de la Légion d'honneur.** — Prestation du serment. — Quelques membres de la Légion d'honneur, éloignés de Périgueux lors des convocations des 23 et 28 août, n'ont pas encore accompli le geste de loyalisme et d'amour qui leur est demandé par la loi du 4<sup>e</sup> septembre 1941.

A leur invitation, deux nouvelles séances sont organisées pour la prestation du serment. Elles auront lieu à l'Hôtel de ville de Périgueux, 2<sup>e</sup> étage, salle du Conseil municipal.

La première, le mercredi 6 octobre, de 10 h. à 12 h. 30 ;  
La seconde et dernière, le samedi 9 octobre, de 10 h. à 12 h. 30

Les légionnaires voudront bien se munir d'une pièce d'identité et noter d'avance sur leur agenda la date de nomination au grade actuel.

Le présent appel s'adresse à la fois aux membres de l'ordre habitant le canton de Périgueux, et à ceux qui y sont de passage ou que leurs commodités appellent au chef-lieu du département.

Les Chaussures ALBERT, à Bergerac, invitent leurs clients possédant un reçu pour Usage Travail et Usage Fatigue à venir retirer les chaussures.

Inscriptions faites en juin, juillet, août 1943.

**IL A ÉTÉ ÉGARÉ** 2 poules, face à la rue St-Espirit, dimanche 26, après-midi. Prière les rapporter à M. Calamel, rue Jean. Récompense.

**PERDU** bouton manchette Pierrot en or. Rapporter Café MOC, rue Colonel de Chadols. Bonne récompense.

## 45 ans ! Le sang circule mal

C'est l'âge des vapeurs, des éblouissements, des fourmillements et leurdeurs de jambes. Pour faire circuler le sang et lutter contre ces maux, il est bon de prendre des gouttes Florides. Ce remède végétal concentré agit heureusement sur le sang et les vaisseaux sanguins. Les gouttes Florides, conviennent aux hommes comme aux femmes. Le flacon, 46 fr. 90. Si vous ne pouvez pas vous procurer les gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même formule, même efficacité, 46 fr. 30. Ttes phies. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 3324.

## Les Spectacles

**Cinéma Odéon.** — Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, Pierre Fresnay, dans *Le Briseur de Chaines*.

**Salle des Ouvriers.** — Cinéma samedi et dimanche, *Sur le Plancher des Vaches*, avec Noël-Noël.

## L'arthritisme et la vie sédentaire

Le manque d'exercice rend les éliminations paresseuses et favorise ainsi les douleurs arthritiques (migraines, rhumatismes, sciatique, etc.) On peut calmer ces douleurs, et chasser en même temps les poisons qui les causent en prenant des cachets Gandol. Avec le Gandol, le soulagement est rapide, durable. Aucun ennui pour l'estomac ; 19 fr. 80 la boîte de Gandol. Ttes phies. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 2669.

**Foudres, Demi-Muids  
Cuves, Barriques**  
en lies blanche et rouge

**Tonnellerie DE SA CONTE**  
ROUTE DE POMBONNE  
Tél. 608 BERGERAC Tél. 308  
ach. le tartre blanc et rouge

**Vols.** — On a volé des lapins : 40 à Mme Denise Gerbut, 39 ans, cultivateur à Ste-Foy-des-Vignes.  
8 à Mme Marcelle Labatut, propriétaire au Terrou du Reoy.  
7 à Mme Costand, 42 ans, propriétaire à Ste-Foy-des-Vignes.  
La gendarmerie de Bergerac enquête.

**A la Cimaise, 13, rue d'Albret.** — Les visiteurs continuent à affluer. La nouvelle exposition d'art, ouverte le 18 septembre, justifie leur empressement. Maurice Frisbon, en tant que graveur, attire et retient l'attention par ses dessins, burins, pointes sèches. Athlète et sportif, il note ses propres attitudes en des scènes de sport d'une très sûre anatomie. Ses animaux ne sont pas moins vivants. En peinture, Maurice Frisbon nous offre des paysages de la Corrèze, du Lot, des Landes, des Pyrénées, d'une fraîche et délicate réalité. Le nom et l'originalité de cet artiste assurent la valeur de ses œuvres. Aussi engageons nous les amateurs à ne pas négliger cette occasion de se les procurer. Tous renseignements leur seront donnés les jendis, vendredis, samedis, dimanches de 15 à 19 heures à La Cimaise. L'entrée est libre.

## Loterie Nationale

Voici les résultats du tirage de la 25<sup>e</sup> tranche 1943 de la Loterie Nationale :

| Série A                    | GAGNANTS   | Série B                  |
|----------------------------|--|--------------------------|
| gagnat<br>CINQ<br>millions | Tous les billets terminés par<br><b>207.431</b>  | gagnent<br>UN<br>million |
| UN<br>million              | 814.988<br>437.061<br>331.000<br>643.577   | 500.000                  |
| 500.000                    | 578.037<br>120.149<br>440.196<br>260.875<br>780.968<br>768.437<br>675.410<br>325.738   | 125.000                  |
| 100.000                    | 307.510<br>138.415<br>198.080<br>070.823<br>024.342<br>191.261<br>664.830<br>303.185<br>444.476<br>234.614<br>230.827<br>235.184<br>210.012<br>183.790<br>568.163<br>664.688 | 100.000                  |
| 50.000                     | 51.373<br>01.034<br>50.473<br>64.080   | 75.000                   |
| 25.000                     | 35.313<br>47.733<br>20.004<br>06.086<br>19.294   | 50.000                   |
| 8.000                      | 0.039  | 40.000                   |
| 5.000                      | 0.903  | 25.000                   |
| 2.000                      | 7.730  | 15.000                   |
| 1.000                      | 5.975<br>8.922   | 10.000                   |
| 500                        | 427  | 1.000                    |
| 330                        | 89   | 330                      |
| 220                        | 0  | 220                      |
| 110                        | 8  | 110                      |

Le prochain tirage aura lieu à Paris, salle Wagram, le jeudi 7 octobre.

